



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Faculté des lettres et
sciences humaines

Département d'histoire

**HST788 : Genre, identité et pouvoir
(3 crédits)
Automne 2019**

Enseignante : Eve-Marie Lampron

Courriel :

Eve-Marie.Lampron@USherbrooke.ca

Disponibilités : jeudi, 16h00 à 17h00, dans le local du cours. Disponible sur rendez-vous également.

* Vous obtiendrez une réponse aux courriels dans un délai maximal de deux jours ouvrables. Merci de noter que je ne consulte pas mes courriels la fin de semaine.

PLAN DE COURS

OBJECTIFS

- S'initier aux problématiques en histoire du genre dans une perspective comparative et interdisciplinaire
- Intégrer les acquis de ce champ et apprendre à faire des recherches dans ce domaine en produisant divers travaux écrits et des présentations orales.

CONTENUS

- Historiographie, concepts et méthodes propres à l'histoire du genre.
- Initiation aux questions liées aux identités de genre dans les sociétés occidentales, tant européenne que nord-américaine. *Cependant, notamment grâce à l'apport des étudiant-e-s travaillant sur d'autres espaces, le cadre du cours ne se limitera pas à l'Occident.
- Les identités de genre à travers les enjeux de pouvoir à l'intérieur desquels elles se construisent (ex : entre hommes et femmes, mais également entre femmes).
- Adoption de la perspective d'une histoire pluriséculaire permettant d'observer les permanences et les mutations dans la longue durée.

REMARQUES ET PRÉCISIONS SUR LES CONTENUS

Ce cours vise à offrir une lecture plurielle de l'histoire des femmes, des féminismes et du genre, en conceptualisant les distinctions non seulement de genre, mais aussi de classe, de race et de religion, notamment.

Si le cadre spatial du cours est principalement (mais non exclusivement) centré sur l'espace occidental, les travaux écrits et présentations orales portant sur d'autres espaces sont encouragés. De plus, ce cours portera une attention particulière à l'analyse des enjeux de genre, identité et pouvoir vécus par des groupes marginalisés en Occident (autochtones et Noirs-es états-uniens-nes, par exemple).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Si quelques séances incluront une présentation réalisée par l'enseignante ou une personne conférencière, le socle du cours consiste en des discussions autour des textes à l'étude et de présentations de la part des étudiant-e-s. La contribution active des personnes étudiantes, tout au long de la session, n'est pas seulement souhaitée ou encouragée : elle est essentielle à la réussite de ce processus d'apprentissage.

L'enseignante agira comme personne-ressource auprès du groupe-cours, tant au niveau des contenus théoriques que de la création d'un lieu (la classe) propice à l'acquisition de savoirs, savoir-être et savoir-faire. Chaque membre du groupe-cours est responsable de son propre processus d'apprentissage et joue un rôle déterminant dans le processus collectif d'apprentissage. Afin de permettre l'acquisition, la co-construction et l'intégration des connaissances, une dynamique stimulante et respectueuse, un climat propice à la participation, aux discussions ouvertes et à la collaboration, seront encouragés.

En affirmant que le « privé est politique », des historien-ne-s du genre ont mis en lumière la dimension politique de la dichotomie « public/privé » et ont souligné le caractère socio-historique de problèmes qui relevaient auparavant du personnel et de l'intime. Par conséquent, le cours abordera plusieurs questions qui peuvent susciter des divergences d'opinions; elles font partie intégrante du processus d'apprentissage. Lorsque de telles situations surviennent, souvenez-vous qu'il est essentiel de maintenir une attitude respectueuse et de demeurer à l'écoute des autres. Il importe donc de ne jamais exprimer son désaccord en blâmant qui que ce soit. Vous avez toujours le droit de ne pas être d'accord. Néanmoins, vous êtes tenu-e-s d'aborder les sujets controversés en conservant une ouverture d'esprit et une attitude de respect envers la classe. De plus, aucune personne n'est obligée de dévoiler de l'information personnelle dans les activités liées aux cours, qu'il s'agisse d'une intervention en classe ou lors des travaux individuels. Vous vous devez cependant de garder toute information personnelle soumise par vos collègues du cours strictement confidentielle. Qui plus est, divers comportements permettant l'expression et la participation équitable de toutes et tous sont également encouragés. Il s'agit notamment de ne pas monopoliser la parole, d'être sensible aux dynamiques générées en présence et d'attendre son tour pour s'exprimer. L'enseignante interviendra si ces conditions ne sont pas respectées.

Les différents documents présentés dans les séances, tant par les personnes étudiantes que par l'enseignante, seront rendus disponibles sur Moodle.

CALENDRIER

*Le calendrier ci-dessous inclut principalement les contenus qui seront présentés par la personne enseignante.

**Quelques séances comprendront également une courte présentation par une personne conférencière (thématiques à déterminer lors du premier cours, de concert avec les personnes étudiantes) qui exposera l'objet précis de ses recherches, ce qui permettra aux étudiant-e-s d'interagir avec des chercheur-e-s actuellement impliqué-e-s dans le champ des études de genre et d'élargir l'horizon de leurs connaissances.

*** De plus, les présentations orales des personnes étudiantes seront réparties au cours de la session, de façon déterminée collectivement en classe.

**** Quelques séances ont été laissées « ouvertes » afin de permettre aux étudiant-e-s qui ne travaillent pas sur les enjeux abordés dans les autres séances de proposer une thématique. Quelques exemples possibles : genre et religion, genre et éducation, violences faites aux femmes, violence des femmes, genre et pouvoir politique, droits politiques, travail et économie, parentalité, « travail du care », genre et migrations, femmes œuvrant dans des domaines traditionnellement masculins, etc.

Séance	Contenus, lectures et évaluations
<p>1 (5 sept.)</p>	<p>INTRODUCTION Présentation de l’enseignante, des personnes étudiantes et du plan de cours Résultats du questionnaire envoyé préalablement aux personnes étudiantes et sélection collégiale des contenus Quelques repères conceptuels</p> <p><u>Lecture préparatoire, à réaliser avant la première séance :</u> BERENI, Laure <i>et al.</i> « Chapitre 1 : Sexe et genre ». <i>Introduction aux études sur le genre.-2e éd. revue et augm.</i> Bruxelles, De Boeck, 2012, p. 24-55.</p>
<p>2 (12 sept.)</p>	<p>ENTRE STRUCTURES ET AGENTIVITÉ : UN SURVOL HISTORIOGRAPHIQUE</p> <p><u>Lectures :</u> THÉBAUD, Françoise. « Le temps du genre et de la reconnaissance ? ». <i>Écrire l’histoire des femmes et du genre</i>, 2e. éd. rev. et augm. éd. Lyon, ENS Éditions, 2007, p. 185-238.</p> <p>MAZA, Sarah. « The History of Whom ? ». <i>Thinking About History</i>. Chicago, University of Chicago Press, 2017, p. 10-44.</p> <p>GUILHAUMOU, Jacques. « Autour du concept d’agentivité ». <i>Rives méditerranéennes</i>, vol. 41, 2012, p. 25-34.</p> <p>BUGNON, Fanny. « Genre et violences politiques (XIXe-XXe siècles) ». <i>Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l’Europe (en ligne, ouvrage collectif)</i>. 2017, 3 pages.</p>
<p>3 (19 sept.)</p>	<p>HISTOIRES NATIONALES, COMPARATIVES ET TRANSNATIONALES DU GENRE</p> <p><u>Lectures :</u> OFFEN, Karen. « Understanding international feminisms as ‘transnational’ – an anachronism? May Wright Sewall and the creation of the International Council of Women, 1889 to 1904 ». Dans Oliver Janz et Daniel Schönplflug, dir., <i>Gender History in a Transnational Perspective: Networks, Biographies, Gender Orders</i>. London, Berghahn books, 2014, p. 25-45.</p> <p>PRAZ, Anne-Françoise. « Recension de l’ouvrage : Anne Cova (dir.): Histoire comparée des femmes. Nouvelles approches ». <i>Nouvelles Questions Feministes</i>, vol.</p>

	<p>31, n° 2, 2012, p. 116-120.</p> <p>LAMPRON, Eve-Marie. « Chapitre 5: « Puisque la France regarde désormais l'Italie de haut » : l'impact de la nation sur les relations entre auteures ». <i>Entre cohésions et divisions : les relations entre femmes auteures en France et en Italie (1770-1840)</i>, Thèse de Ph.D. en histoire, Montréal, Université de Montréal, 2012, p. 298-377.</p>
4 (26 sept.)	<p>LES CORPS ENTRE NORMALISATION, UTILISATION ET EXPLOITATION</p> <p><u>Lectures :</u> PERROT, Michelle. « Le corps ». <i>Mon histoire des femmes</i>. Paris, Seuil, 2006, p. 51-104.</p> <p>TABET, Paola. « Échange économique-sexuel et continuum ». Dans Christophe Broqua et Catherine Deschamps, dir., <i>L'échange économique-sexuel</i>. Paris, Éditions EHESS, 2014, p. 19-60.</p> <p>NICOLOSI, Ann Marie. « "The Most Beautiful Suffragette": Inez Milholland and the Political Currency of Beauty ». <i>Journal of the Gilded Age and Progressive Era</i>, vol. 6, n° 3, 2007, p. 287-309.</p>
5 (3 oct.)	<p>SÉANCE À CONSTRUIRE AVEC LES PERSONNES ÉTUDIANTES</p> <p><u>Lectures : à déterminer</u></p>
6 (10 oct.)	<p>SÉANCE À CONSTRUIRE AVEC LES PERSONNES ÉTUDIANTES</p> <p><u>Lectures : à déterminer</u></p>
7 (17 oct.)	<p>EXPRESSION DE GENRE, ORIENTATION SEXUELLE ET SEXUALITÉS</p> <p><u>Lectures :</u> LE NAOUR, Jean-Yves. « Sexes en deuil ». Dans Jean-Yves Le Naour, dir., <i>Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre: les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918</i>. Paris, Editions Aubier, 2002, p. 333-351.</p> <p>TAMAGNE, Florence. « Histoire des homosexualités en Europe: un état des lieux ». <i>Revue d'histoire moderne et contemporaine</i>, vol. 4, 2006, p. 7-31.</p> <p>THISTLETHWAITE, Polly. « 'A Home of Our Own': The Construction of the Lesbian Herstory Archives ». Dans James Vinson Carmichael, dir., <i>Daring to find our names: The search for lesbigay library history</i>. Westport, Greenwood, 1998, p. 153-180.</p> <p>MURAT, Laure. « Chapitre 4 : Le sexe intermédiaire ». <i>La loi du genre: une histoire culturelle du 'troisième sexe'</i>. Paris, Fayard, 2006, p. 171-241.</p>

8 (24 oct.)	SEMAINE DE RELÂCHE
9 (31 oct.)	SÉANCE À CONSTRUIRE AVEC LES PERSONNES ÉTUDIANTES <u>Lectures : à déterminer</u>
10 (7 nov.)	DE L'OBLITÉRATION À LA (RE)DÉCOUVERTE : APPORTS ET LIENS ENTRE FEMMES MARGINALISÉES ET MOUVEMENTS D'ÉMANCIPATION <u>Lectures :</u> CARBY, Hazel V., « À l'orée de l'ère de la femme : lynchage, empire et sexualité dans la théorie du féminisme Noir ». <i>Les cahiers du CEDREF</i> , vol. 17, 2010, p. 147-169. RICCI, Amanda. « Chapter 3 : Searching for Zion : Diasporic Feminism in English-Speaking Black Montreal ». <i>There's No Place Like Home: Feminist Communities, Social Citizenship and (Un)Belonging in Montreal's Long Women's Movement, 1952-1992</i> . Montréal, Thèse de Ph.D. en Histoire, McGill University, 2015, p. 69-114. LÉGER, Marie. « Des alliances multiformes : entrevues avec des militantes de Femmes Autochtones du Québec ». <i>Recherches féministes</i> , vol. 30, no. 1, 2017, p. 161-180.
11 (14 nov.)	GENRE, IDENTITÉ ET POUVOIR EN CONTEXTE COLONIAL ET DÉCOLONIAL <u>Lectures :</u> DECHAUFOUR, Laetitia. « Introduction au féminisme postcolonial ». <i>Nouvelles Questions Féministes</i> , vol. 27, no. 2, 2008, p. 99-109. TARAUD, Christelle. « Les femmes, le genre et les sexualités dans le Maghreb colonial (1830-1962) ». <i>Clio. Femmes, Genre, Histoire</i> , vol. 33, 2011, p. 157-191. CASTAING, Anne et Élodie GADEN. « Introduction : Écrire et penser le genre en contextes postcoloniaux ». Dans Anne Castaing et Élodie Gaden, dir., <i>Écrire et penser le genre en contextes postcoloniaux</i> . New York, Peter Lang, 2017, p. 9-21.
12 (21 nov.)	MASCULINITÉS TRADITIONNELLES, DISEMPOWERMENT ET ALLIANCES <u>Lectures :</u> DUPUIS-DÉRI, Francis. « Petite histoire de la masculinité en crise ». <i>Chapitre 2 : La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace</i> . Montréal, Remue-ménage, 2018, p. 53-124. JACQUEMART, Alban. « Engagements masculins pour les droits des femmes (1870-1940) ». <i>Les hommes dans les mouvements féministes: socio-histoire d'un engagement improbable</i> . Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015 (pages à préciser).

Période d'évaluation des enseignements : du 17 novembre au 8 décembre 2019

N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/>

13 (28 nov.)	SÉANCE À CONSTRUIRE AVEC LES PERSONNES ÉTUDIANTES <u>Lectures : à déterminer</u>
14 (5 déc.)	SÉANCE À CONSTRUIRE AVEC LES PERSONNES ÉTUDIANTES <u>Lectures : à déterminer</u>
15 (12 déc.)	CONCLUSION : RÉFLEXIONS COLLECTIVES SUR LE POINT DE VUE EN HISTOIRE ET SUR LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES <u>Lectures :</u> BARD, Christine. « Une histoire féministe est-elle possible?. La transmission universitaire, entre libertés et contraintes ». <i>Les cahiers du CEDREF</i> , vol. 13, 2005, p. 73-86. LAMPRON, Eve-Marie. 'Liberté, égalité, masculinité' : les discours masculinistes contemporains du Québec et la perception des femmes dans la France révolutionnaire. Dans MéliSSa Blais et Francis Dupuis-Déri, éd., <i>Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué</i> , Montréal, Remue-ménage, 2015 [2008], p. 33-53. LAROCHELLE, Catherine. (texte en cours de publication, détails à venir). <u>Remise du travail final – métacognition.</u> Remise d'une copie papier à l'enseignante et dépôt sur Moodle avant 13h00.

MÉTHODOLOGIE

Des consignes détaillées et critères d'évaluation pour chaque évaluation seront déposés sur Moodle.

Les personnes étudiantes pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies aux adresses suivantes :

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/user_upload/regles_presentation_bibliographies_2017-08-17.pdf

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/user_upload/regles_presentation_references_notes_bas_pages_2017-08-17.pdf

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Les textes à lire à chaque semaine sont disponibles sur le site Moodle du cours. Les lectures associées à une séance d'enseignement doivent être réalisées avant la séance en question.

Une partie du matériel sera sélectionné de concert avec les personnes étudiantes.

Il est absolument essentiel de réaliser les lectures avant la séance. Un séminaire de 2^e et 3^e cycles ne peut être constructif dans le parcours des étudiant-e-s (et de l'enseignante) que si l'ensemble de la classe réalise les lectures, et ainsi détient les outils pour participer activement et significativement à la discussion, à partir d'une connaissance du texte et de ses subtilités.

ÉVALUATIONS

- A) Questions soumises par les personnes étudiantes à la classe (13%)
- B) Participation (17%)
- C) Présentation 1 (20%)
- D) Présentation 2 (20%)
- E) Travail final - métacognition (30%)

A) Questions soumises à la classe (13%)

Au minimum 24 heures avant chaque séance d'enseignement (soit le mercredi 13h00), toutes les personnes étudiantes devront soumettre sur Moodle deux questions portant sur les lectures obligatoires, le tout afin d'orienter la discussion en classe. Les deux questions soumises doivent faire référence à au moins 2 textes différents (une même question peut d'ailleurs référer à deux textes). Les étudiant-e-s seront évalué-e-s, avant et après la séance, sur la forme, la précision et surtout la pertinence des deux questions soumises, tant au regard des textes auxquels elles réfèrent que de l'apport à la discussion qui s'ensuivra. L'étudiant-e devra présenter brièvement ses questions à la classe lors de la séance, en précisant les raisons de son choix.

Dates de remise : Semaines 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 avant mercredi 13h00. 13 remises (1% par semaine), pour un total de 13% de la session.

B) Présence et participation en classe : 17 %

Ce cours vise à susciter des échanges en classe autour des lectures, des présentations orales des étudiant-e-s, de l'enseignante et des conférencières. La présence en classe pour la totalité de la séance ET la participation active à la discussion sont donc essentielles. Une participation active ne se mesure pas en quantité de prise de parole, mais plutôt en qualité de la contribution à la séance, qualité elle-même déterminée par le niveau d'appropriation des lectures. Puisque dans le travail final de métacognition (à remettre à la fin de la session), les étudiant-e-s sont invité-e-s à évaluer leur propre participation, l'enseignante prendra d'abord connaissance de cette autoévaluation avant d'attribuer

la note finale relative à la participation en classe. Les étudiant-e-s sont toutefois invité-e-s, en cours de session, à demander de la rétroaction à l'enseignante.

C) Présentation 1 (20%)

L'étudiant-e sera en charge de présenter des textes (12-15 minutes) puis d'animer une partie d'une séance. L'ordre et les contenus généraux de ces présentations seront déterminés collectivement en classe. L'étudiant-e peut soit choisir de prendre en charge une séance telle que proposée au calendrier (avec lectures associées), soit proposer une nouvelle thématique (séances ouvertes). Dans ce cas, l'enseignante rencontrera l'étudiant-e afin d'identifier conjointement des lectures pertinentes associées à la thématique retenue, lectures qui seront également rendues disponibles au groupe-cours.

Dans sa présentation, l'étudiant-e devra également choisir et présenter brièvement un texte de son choix, idéalement publié au cours des dix dernières années, lié à la thématique du cours et qui devra faire avancer la construction collective des connaissances en classe. Ce texte doit remplir au moins l'une des conditions suivantes : 1) texte marquant dans son champ spatio-temporel ou dans son champ d'expertise ; 2) texte marquant de conceptualisation de l'histoire du genre. Le texte choisi devra être validé par l'enseignante au préalable. L'étudiant-e doit remettre le texte à l'enseignante (idéalement en version PDF) et celle-ci le rendra disponible à la classe avant la présentation de la personne étudiante.

Pour localiser des textes pertinents, vous pouvez procéder de la manière suivante :

- 1) Recherche dans les bases de données en histoire (*Historical Abstracts*, etc.) avec des mots-clés (genre, femme*, etc.)
- 2) Recherche dans des bases de données spécifiques à votre sujet
- 3) Recherche dans des revues spécialisées en histoire des femmes et du genre, ou en études genre et féministes : *Journal of Women's History*, *Feminist Studies*, *Recherches féministes*, *Gender and History Journal*, *CLIO : Femmes, genre et histoire*, *Nouvelles questions féministes*, *Cahiers du genre*, etc.
- 4) Médiagraphie et bibliographie personnelle de l'enseignante (sur rendez-vous)

Rappelons qu'il ne s'agit pas de résumer les textes faisant l'objet de la présentation (nous présumons que toutes les personnes présentes les ont lus), mais bien de les problématiser, en : 1) remettant les textes en contexte ; 2) soulevant des questions associées aux textes ; 3) faisant des liens pertinents entre les textes, par exemple à partir des concepts explorés en classe ; 4) animant une discussion (avec le soutien de l'enseignante) avec les personnes étudiantes, en tenant compte de leurs intérêts de recherche et des questions soulevées par la classe.

D) Présentation 2 (20%)

Pour cette seconde présentation orale, les étudiant-e-s ont deux choix, en fonction de l'état d'avancement de leurs réflexions sur leur propre sujet de recherche :

- 1) Répéter la structure de la présentation 1 avec une nouvelle thématique
- 2) Présenter leurs propres recherches à la classe en regard des questions relatives au genre, à l'identité et au pouvoir (15-20 minutes) : historiographie, problématique, sources, enjeux rencontrés et anticipés, plan, et surtout, liens avec les contenus abordés en classe. Le projet

devra conduire les étudiant-e-s à réfléchir à la dimension genrée et aux rapports de pouvoir entre les sexes/genres à partir de leurs propres recherches et à interroger leurs sources dans cette optique. Les étudiant-e-s qui choisissent cette option devront également déposer sur Moodle un texte/plan de présentation de 3-4 pages (interligne et demie) au moins 24 heures avant leur présentation. Ce texte/plan pourra également, si pertinent, être réutilisé aux fins du travail final – métacognition.

Le calendrier des présentations sera établi de concert avec les personnes étudiantes.

E) Travail final : métacognition (30%)

L'exercice de métacognition, d'une longueur de 14 à 17 pages (interligne et demie) et d'une valeur de 30%, est à remettre lors du dernier cours. Il consistera en une réflexion personnelle structurée et référencée de l'étudiant-e sur les principaux savoirs, savoir-être et savoir-faire acquis pendant la session.

Cette métacognition inclura deux parties :

- 1) Apprentissages marquants du cours : les concepts et contenus que vous avez l'intention de mobiliser (ou non) dans vos recherches actuelles et futures, avec références
- 2) Autoévaluation de la participation (présence et participation en classe, présentations orales, questions soumises)

La personne étudiante devra faire explicitement référence à au moins 5 textes parcourus pendant la session, ainsi qu'à 3 conférences (incluant les séances animées par l'enseignante) et aux recherches et de deux autres étudiant-e-s de la classe.

Date de remise : 12 décembre 2019, 13h00

MESURES D'ACCOMMODEMENT

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

CONSIDÉRATIONS SUR LES ÉVALUATIONS

- L'enseignante peut retrancher jusqu'à 15% de la note des travaux oraux et écrits pour la qualité de la langue, élément indispensable à la communication des idées.
- Si la remise de l'évaluation se fait de manière électronique, il est de la responsabilité des personnes étudiantes de s'assurer qu'elles téléversent le bon fichier.

- Les travaux écrits doivent être remis à la date et à l'heure prévues, sous peine d'une pénalité de 5 % de la note par jour de retard (la journée de retard débutant une demi-heure après l'heure indiquée), sauf en cas d'une urgence rencontrée par l'étudiant-e et validée par l'enseignante, à l'aide d'un billet médical. Les problèmes informatiques ne constituent pas un cas d'urgence. Sauvegardez toujours votre travail sur plusieurs supports informatiques et en différents endroits. Après une semaine de retard, le travail se verra attribuer la note E mais devra tout de même être remis pour obtenir une note finale.
- L'étudiant-e qui n'est pas en mesure de réaliser sa présentation orale à la journée prévue doit obligatoirement, pour assurer une reprise, présenter un billet médical faisant état d'une situation d'urgence et se concerter rapidement avec l'enseignante.
- Prenez note qu'une connaissance suffisante de l'anglais (lecture) est requise au bon fonctionnement dans ce séminaire.
- En ce qui concerne la présentation des travaux, voir l'onglet Méthodologie.
- Critères de correction généraux :
 1. Compréhension, cohérence et clarté des propos
 2. Capacité de synthèse
 3. Esprit critique et rigueur intellectuelle de la réflexion (capacité d'analyse)
 4. Intégration des contenus : capacité à faire des liens avec les notions du cours
 5. Forme : qualité de l'expression orale ou écrite, respect des consignes de présentation, incluant le nombre de pages.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Ces dernières années, une augmentation très marquée des cas de plagiats a été constatée. Le règlement des études définit le plagiat comme suit :

« ...le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui ».

Le plagiat constitue un délit sérieux. Selon la gravité du cas, des sanctions disciplinaires seront imposées, allant de l'obligation de reprendre un travail, à l'attribution de la note finale « E » pour l'activité pédagogique.

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du Règlement des études, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Voici le document informatif en PDF sur le plagiat approuvé par le Conseil universitaire : https://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/documents/Antiplagiat/2017-08-25_VRE_Document-informatif-VF.pdf

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manoeuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU	
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent	
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7		Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7		
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable	
54 % et moins	E	0,0		Échec

MÉDIAGRAPHIE

Une médiagraphie sera déposée sur Moodle. N'hésitez pas à consulter l'enseignante si vous souhaitez des références additionnelles.